

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 13 novembre 2018

Compétences qualifications

[La base de données "Certifications & Blocs de compétences" est prête à être partagée](#) : Dès 2016, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) et le Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copenef), sollicitaient Centre Inffo pour développer une base de données dédiée au repérage de l'organisation des certifications en blocs de compétences. Expérimenté par le réseau des Fongecif, l'outil est aujourd'hui prêt à être partagé.

[Mise en ligne d'e.Actalians, plateforme dédiée à l'anticipation des besoins en formation](#) : Une « dématérialisation totale du plan de développement des compétences », c'est l'objectif de la plateforme e.Actalians.

[Le Fafiec lance sa plateforme d'évaluation et de certification des compétences professionnelles](#) : À la fois catalogue de certifications et plateforme 100 % digitale pour évaluer et certifier ses compétences, FafieCertif propose d'évaluer en 2 heures maximum les compétences professionnelles des salariés des secteurs de l'ingénierie, du numérique, des études et conseils ou des métiers de l'événement.

Financement

[La branche de la boucherie désigne l'Opcv PEPSS comme opérateur de compétences](#)

[Les organisations patronales et syndicales du travail temporaire désignent le Faf TT comme opérateur de compétences](#)

Insertion des jeunes

[Le ministère du Travail lance un appel à projets pour la préparation à l'apprentissage](#) : La « prépa apprentissage », le nouveau dispositif instauré par la loi du 5 septembre, fait l'objet d'un appel à projets dont les contours viennent d'être précisés dans une [note diffusée sur le site du ministère du Travail](#). Ce « sas » proposé en amont d'un contrat d'apprentissage a pour objectif d'aider les jeunes à affiner leur projet professionnel et à développer leurs compétences en vue d'une meilleure intégration dans le monde du travail.

Métiers

[Un nouveau diplôme bac + 5, pour former des infirmiers en pratique avancée](#) : Les premières formations ont ouvert en cette rentrée 2018. Ces nouveaux professionnels de santé pourront effectuer certains actes jusqu'ici réservés aux médecins.

Orientation

[Le conseil en évolution professionnelle, un métier en pleine mutation](#) : L'évolution des compétences des professionnels de l'accompagnement reste un enjeu majeur dans le cadre de la nouvelle réforme de la formation, comme en témoignent les opérateurs du CEP réunis en séminaire, le 8 novembre à Paris.

[Le conseil en évolution professionnelle se cherche un avenir](#) : Quel avenir pour le CEP ? Quel appel d'offres et cahier des charges en 2019 ? Que faire des Fongecif en la matière ? Telles étaient les questions centrales qui ont fait l'objet de débats animés lors du séminaire « CEP, quatre ans de mise en œuvre : ambitions, constats, perspectives », organisé le 8 novembre 2018

Politique emploi

[Montée en charge progressive du Plan d'investissement dans les compétences \(Pic\)](#) : Un an après le lancement du Plan d'investissement dans les compétences (Pic), Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi auprès de la ministre du Travail Muriel Pénicaud, a dressé le 23 octobre, un premier bilan et la feuille de route de la mise en œuvre.

[Trois milliards d'euros pour financer le plan d'investissement dans les compétences \(PIC\) en 2019 dont la moitié issue de France Compétences](#) : Devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, la ministre du Travail, a confirmé le 30 octobre, la montée en puissance du plan d'investissement dans les compétences (PIC) en 2019. Trois milliards d'euros seront engagés en 2019 dont 1,5 milliard provenant de France Compétences. L'effectif de la nouvelle instance nationale sera, par ailleurs, porté à 70 équivalents temps plein.

Réforme formation

[Le ministère du Travail détaille la procédure d'agrément des opérateurs de compétences dans une note de cadrage](#) : Afin d'accompagner la restructuration des Opca autour des futurs opérateurs de compétences, le ministère du Travail a adressé le 5 octobre aux partenaires sociaux un Cadre relatif à la procédure d'agrément. Un mois après la publication du rapport Marx-Bagorski, cette feuille de route précise les temps forts du calendrier, les modalités d'instruction et les critères d'agrément.

[Calendrier de l'examen par le Cnefop des projets de décrets et d'arrêtés jusqu'à la fin de l'année](#)

[Les directeurs de CFA franciliens interrogent le ministère du Travail sur la mise en œuvre de la réforme](#)

[Le Cnefop va examiner les premiers textes d'application de la loi Avenir professionnel](#) : Les projets de décrets relatifs à la loi du 5 septembre commencent à arriver, pour avis, au Cnefop. Examinée en séance plénière le 12 octobre, la première série concerne des dispositions sur l'apprentissage, l'expérimentation du contrat de professionnalisation et l'alimentation du compte personnel de formation (CPF) en euros.

[Le ministère du Travail accélère le calendrier de la réforme de l'apprentissage](#) : Véritable « pivot du système » de la réforme de l'apprentissage, l'établissement des coûts au contrat est considéré comme «

une urgence absolue » par le ministère du Travail. Une note de la DGEFP doit être envoyée sous peu à tous les acteurs concernés afin de préciser le calendrier et le cadre des mesures réglementaires liées au nouveau modèle de financement de l'apprentissage. Les branches professionnelles sont invitées à déterminer leurs coûts au contrat d'ici le 1er février 2019.

[Le ministère du Travail précise le calendrier de mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage](#)

[Loi avenir professionnel : les Régions prennent les commandes de l'orientation scolaire](#) : La loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 renforce le rôle des régions en matière d'orientation, les chargeant d'informer les élèves dès le collège et les étudiants sur les métiers et les évolutions de l'emploi. Mais des questions autour des modalités de mise en œuvre de cette nouvelle mission au sein des établissements restent encore sans réponse. Le délai est pourtant fixé au 1er janvier 2019.

[Le Cnefop examine les règles de financement des contrats d'apprentissage](#) : La séance plénière du Cnefop du 24 octobre a examiné le projet de décret précisant les niveaux de prise en charge financière des contrats d'apprentissage par les futurs Opérateurs de compétences. Le texte, qui détaille aussi les frais annexes à la formation (hébergement, restauration, équipement) qu'ils peuvent prendre en compte, n'a pas reçu d'avis favorable.

[Monétisation : le CPF rénové change la donne pour les organismes de formation](#)

: La loi du 5 septembre 2018 permet aux actifs de mobiliser sans intermédiaire leur compte de personnel de formation (CPF) crédité en euros, en sélectionnant leur prestataire à partir d'une application mobile. Les organismes de formation qui veulent se positionner sur ce marché devront adapter leur offre et leur modèle économique.

[Les Régions s'opposent au projet de décret sur l'organisation et le fonctionnement de France Compétences](#) : Les Régions qui regrettent de ne pas avoir été consultées lors de la préparation du projet de décret revendiquaient un poids plus important au sein de France Compétences. Mais surtout, sachant que les personnalités qualifiées seront désignées par le ministère du Travail, l'État aura une place dominante.